

J'ai dit que je n'aimais pas les longs discours. Il y a bien des années de cela, j'avais l'habitude de me rendre au bureau en même temps qu'un sénateur d'Hamilton, l'honorable George Lynch-Staunton. Il m'avait dit, à ce moment-là: "Quand vous prononcez un discours, si vous n'avez pas eu de succès dans les cinq premières minutes, cessez d'importuner." Mais l'opposition, elle, doit continuer à l'importuner sans répit.

Le très hon. M. Howe: Et elle a beaucoup de succès, aussi!

M. Fraser (Peterborough): Nous l'espérons bien!

Le très hon. M. Howe: Je n'ai jamais été aussi ennuyé de ma vie!

M. Fraser (Peterborough): Je suis bien sûr que le ministre de la Production de défense est parfaitement ennuyé.

M. Fleming: Il ne peut être plus importuné.

M. Fraser (Peterborough): Mais il le sera bien plus encore avant que cette question soit terminée. De fait, nous espérons que viendra un moment où il sera tellement ennuyé qu'à la fin il cédera un peu.

J'appuierai l'amendement qu'a proposé le député de Royal (M. Brooks) et qu'a appuyé le représentant de Wentworth, qui vient de reprendre son siège.

M. Gauthier (Portneuf): Où est-il?

Le très hon. M. Howe: Il vient de quitter la Chambre.

M. Fraser (Peterborough): Il revient à l'instant. Il a passé la matinée ici et il était ici quand le ministre est parti à midi.

M. Gauthier (Portneuf): Quelle matinée?

M. Fraser (Peterborough): Ce matin même, quand on ne comptait que onze députés libéraux à la Chambre...

Une voix: A un certain moment, on n'en comptait que neuf.

M. Fraser (Peterborough): ...et 12 conservateurs, et je ne crois pas qu'il y eût un seul ministre. Puis un ou deux sont arrivés...

M. Brown (Essex-Ouest): Poursuivez votre discours.

M. Fraser (Peterborough): Il y avait aussi un ou deux cécéfistes et quelques créditistes.

M. Gauthier (Portneuf): Où se trouve maintenant le second motionnaire?

M. Fraser (Peterborough): Il reviendra.

J'ai dit que je me prononcerais en faveur de ce projet d'amendement, car je le trouve motivé. Le gouvernement pourrait facile-

ment l'adopter. L'adoption de l'amendement ne ferait perdre aucun de ses pouvoirs au ministre de la Production de défense. Je puis maintenant dire que l'honorable représentant de Wentworth a repris son siège, comme je l'ai dit à l'honorable député.

M. Lennard: Qui s'inquiète de moi?

M. Fraser (Peterborough): Des députés libéraux se demandaient si l'honorable représentant de Wentworth reviendrait.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

M. Lennard: Je resterai jusqu'à la fin, si c'est ce qu'on veut savoir.

M. Fraser (Peterborough): J'ai dit que l'amendement ne priverait le ministre d'aucun de ses pouvoirs.

M. Lennard: Cependant, je voudrais bien aller à la pêche.

M. Fraser (Peterborough): Tout ce que nous demandons, c'est que le bill soit déferé au comité de la banque et du commerce, dont je suis membre. A ce comité, on l'étudierait pour en saisir de nouveau la Chambre. Le Gouvernement n'aurait rien à perdre, s'il adoptait cette ligne de conduite. En effet, le comité de la banque et du commerce ne compte que 50 membres dont la majorité sont des libéraux. Le Gouvernement n'aurait rien à perdre, à moins que, évidemment, les députés libéraux du comité ne commencent à voir clair et jugent que des modifications radicales s'imposent.

J'ai dit que l'amendement devrait être adopté par le Gouvernement. Je n'en donnerai pas lecture, parce que le député de Wentworth l'a fait il y a un instant. Mais il suffit de dire qu'il n'enlève aucun pouvoir au ministre. Je ne suis pas avocat, et je puis me tromper, mais je suis certain d'avoir raison en l'affirmant. Si le bill était renvoyé au comité de la banque et du commerce, ce comité pourrait l'examiner et un rapport devrait être renvoyé à la Chambre sur l'à-propos de perpétuer le ministère. C'est ce qu'a demandé le ministre et ce que son parti a convenu de faire. Je crois que certains autres groupes parlementaires se sont exprimés dans le même sens. Je ne crois, d'ailleurs, pas que quiconque parmi les députés puisse penser autrement.

Un passage de l'amendement vise à conférer au ministère des pouvoirs qui devraient être de nature permanente. Y a-t-il un député qui puisse s'y opposer? Je ne crois pas. Le comité se composant, pour plus d'une moitié, de députés libéraux, le Gouvernement serait certain que le projet de loi comporterait cette disposition, et le ministre aurait tous les pouvoirs qu'il souhaite.